



GUIDE 02

# Le déploiement du réseau Numéridax

**GRAND DAX**  
AGGLOMÉRATION

**NUMERID@X**  


# Sommaire

## 01.

Les étapes de déploiement et les infrastructures du réseau

(04-05)

---

## 02.

Les points techniques du réseau

(06-08)

---

## 03.

Comment savoir si je peux bénéficier de la fibre ?

(09-10)

---

## 04.

Mon logement n'est pas visible sur la carte d'éligibilité, comment faire ?

(11-13)

Piloté avec son délégataire **Grand Dax Très Haut Débit** dans le cadre d'une Délégation de Service Public, le Grand Dax atteindra l'objectif d'une totale **couverture des communes péri-urbaines d'ici fin 2024**.

6 000 prises supplémentaires seront créées pour connecter les nouvelles constructions et les habitations les plus éloignées en milieu rural. Elles viendront ainsi compléter le réseau Numéridax qui compte déjà 34 000 prises.



01.

# Les étapes de déploiement et les infrastructures du réseau

### 1. Le relevé des boîtes aux lettres

Le comptage des boîtes aux lettres permet de définir le nombre de prises finales à installer et de réaliser un schéma directeur pour dimensionner le réseau

### 3. Le positionnement des points de mutualisation (PM)

Cette armoire permet la répartition de la distribution du très haut débit pour un quartier.

-> Ils seront au nombre de 94 sur tout le territoire

### 5. Le raccordement final

La prise terminale optique sera installée par l'opérateur qui sera choisi par l'utilisateur final.

-> A la fin du déploiement 100% du territoire sera éligible

### 2. L'installation des nœuds de raccordement optique (NRO)

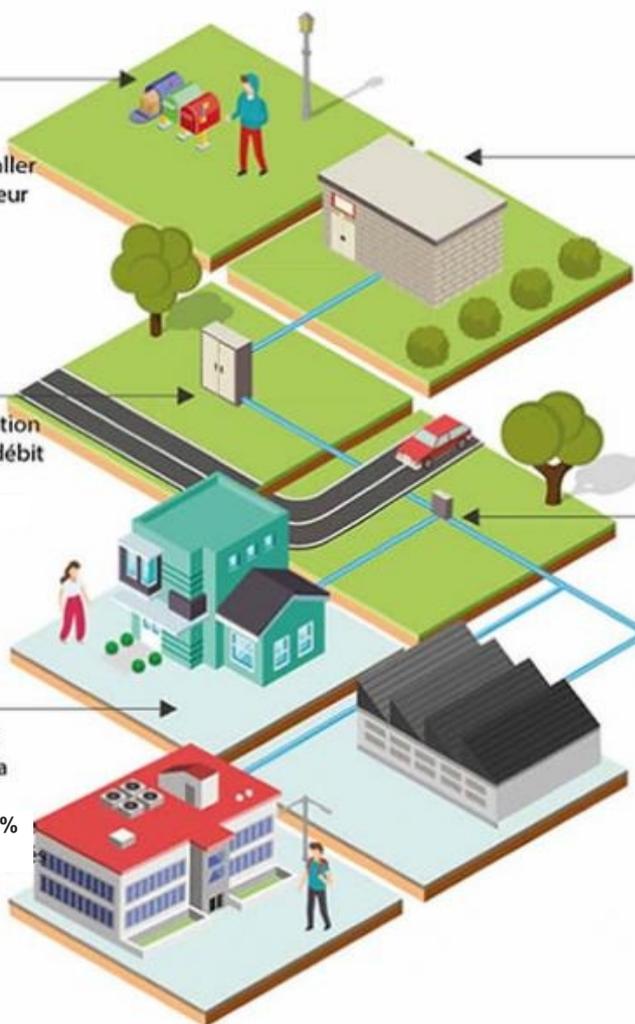
Cette étape vise à faire converger au sein d'un local technique les lignes des abonnés d'un même secteur ou d'une même commune.

-> Ils seront au nombre de 7 dans le département

### 4. La mise en place des points de branchement optique (PBO)

C'est le boîtier placé en amont du câblage « client final » où l'on viendra raccorder les prises optiques installées dans les bâtiments.

-> Ils seront au nombre de 8500



02.

# Les points techniques du réseau

## Le NRO (Noeud de Raccordement Optique)

est le point d'interconnexion entre le réseau national des opérateurs et le réseau public départemental. C'est de là que partent toutes les lignes des abonnés. Chaque NRO raccorde au moins 1000 logements.

## Le PM (Point de Mutualisation) ou SRO (Sous Répartiteur Optique)

dessert un village ou un quartier. C'est ici que les opérateurs connectent les lignes de leurs clients au NRO. Chaque PM raccorde en moyenne 300 logements.

## Le PBO (Point de Branchement Optique)

est la partie terminale du réseau public. Il est situé au plus près des habitations, sur des poteaux, dans des chambres souterraines, en façade des immeubles ou encore dans les colonnes montantes. Un PBO permet de raccorder 6 à 12 logements.

## Le PTO (Point de Terminaison Optique)

est situé dans le logement des abonnés, suite à la réalisation du raccordement par un opérateur. Il convertit le signal lumineux de la fibre en un signal électrique pour connecter la box



03.

# Comment savoir si je peux bénéficier de la fibre ?

Vous pouvez vérifier l'éligibilité de votre logement à la fibre en tapant votre adresse complète sur [la carte d'éligibilité](#).

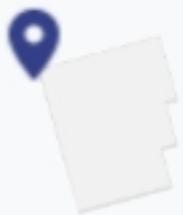
La couleur de la pastille vous informe de l'état du déploiement dans votre zone :

- Vous êtes éligible à la fibre, vous pouvez contacter l'opérateur de votre choix
- Le déploiement du réseau dans votre zone est finalisé. Il reste un mois de gel commercial durant lequel tous les opérateurs commerciaux sont informés de l'ouverture de cette zone. Nous vous invitons à revenir tester votre éligibilité dans un mois environ.
- La fibre va arriver dans votre quartier, les travaux de déploiement sont en cours. Cela peut prendre plusieurs mois selon les difficultés rencontrées sur le terrain. Nous vous invitons à revenir tester votre éligibilité tous les 2 mois.

04.

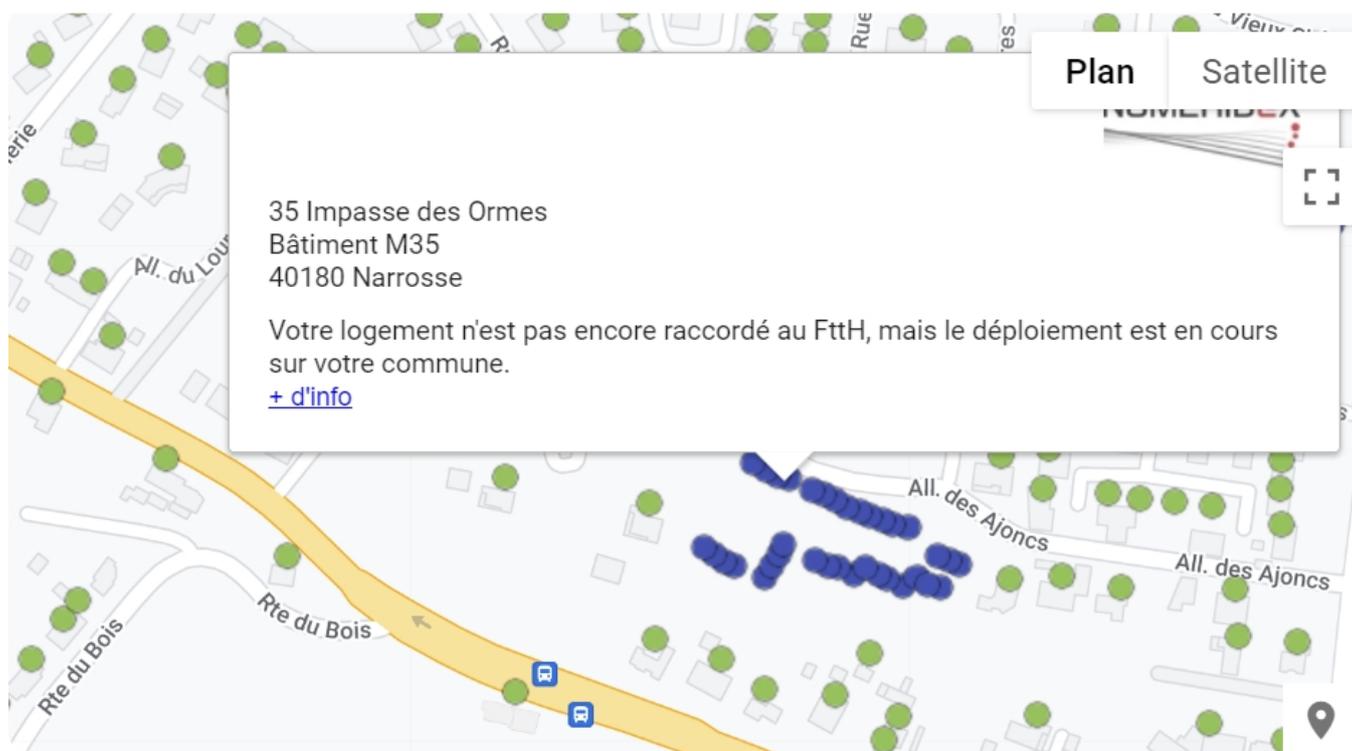
Mon logement n'est pas visible sur la carte d'éligibilité, comment faire ?

Vous n'avez **pas de point de couleur** et seulement un indicateur de votre maison sur la carte d'éligibilité comme désigné ci-dessous :



Dans ce cas de figure, merci d'aller dans le **formulaire de contact** du site **Grand Dax Très Haut Débit**, de remplir les différents champs demandés. Votre demande va être transmise aux équipes en charge du déploiement afin qu'elles puissent vous identifier et vous ajouter au programme de déploiement.

Vous constatez que [l'adresse de votre logement est incorrecte](#). Dans ce cas de figure, dans le [formulaire de contact du site Grand Dax Très Haut Débit](#), de remplir les différents champs demandés. Votre demande va être transmise en charge du déploiement afin qu'elles corrigent dans le Système d'Information les coordonnées GPS ou l'adresse de votre logement.



Si vous êtes en train de faire construire votre maison ou lotissement, reportez-vous à la fiche « Raccorder un futur logement en construction ou en rénovation ».

# GRAND DAX TRÈS HAUT DÉBIT

<https://granddaxtreshautdebit.fr/>

**GRAND DAX**  
AGGLOMÉRATION

**NUMERID@X**  
